



ACTUS CITÉ

Point sur
la taxe foncière

PAGE
12



CULTURE ET SORTIES

La journée du jeu

PAGE
15



TOUTES GÉNÉRATIONS

Des séniors bien dans leur Ville !

PAGE
04

ON A AIMÉ

Les jardins en fête

PAGE
23



PAGE
4

DES SÉNIORS BIEN DANS LEUR VILLE !

Notre dossier du mois.

PAGE
18

CADRE DE VILLE

Bientôt de nouveaux composteurs collectifs

PAGE
21

ON A AIMÉ

Le lancement de la saison culturelle

PAGE
24

SPORT

Les bienfaits de l'aquagym

PAGE
26

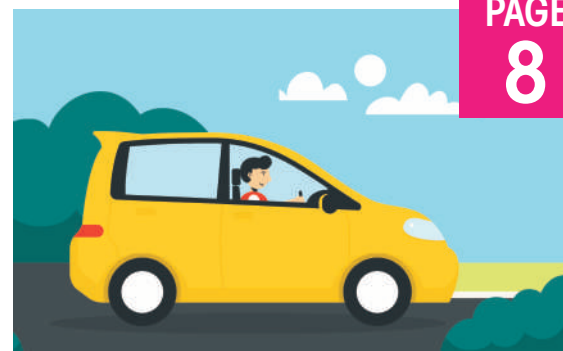
INFOS PRATIQUES

Toutes les infos sur la collecte de vos déchets

TOUTES GÉNÉRATIONS

«Décroche ton permis», candidatez !

PAGE
8



PAGE
11



CULTURE ET SORTIES

Un week-end = deux foires !



PAGE
15

VIVRE ET TRAVAILLER

Toute l'actualité de vos commerces



PAGE
16

LE MOT DU MAIRE

L'automne dans lequel nous entrons est habituellement la saison où tombent... les avis d'imposition.

Cette année, les contribuables madeleinois redevables de la Taxe Foncière constateront que son taux passe de 24,94% à 44,23%.

Qu'ils se rassurent, cette augmentation n'est qu'apparente.

En effet, le taux de 44,23% correspond, ni plus ni moins, à la simple addition du taux pratiqué sur notre commune en 2020* (24,94%) avec le taux pratiqué par le Département en 2020 (19,29%).

Encore faut-il préciser que cette addition est l'expression d'une décision de l'Etat liée à la double suppression de la taxe d'habitation et de la part départementale de la taxe foncière désormais transférée aux communes.

En résumé, l'addition pré-citée est fiscalement neutre pour les contribuables madeleinois, et la Municipalité entend bien rester fidèle à son engagement de gel des taux des impôts locaux sur toute la durée du mandat.

Bien cordialement

*Ce taux n'a pas évolué depuis 2013 à La Madeleine



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, à l'occasion des visites traditionnelles de l'Hôtel de Ville lors des Journées Européennes du Patrimoine (voir p.23).

MAGdeleine - Octobre 2021

13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine

Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS - Maëlle DE CONINCK -

Véronique GARCIN (Service Communication).

Avec la participation d'Albéric BACQUET pour les photos.

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement

par l'imprimerie Delezenne - Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : Ville de La Madeleine



DES SÉNIORS bien dans leur Ville !

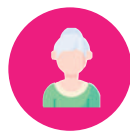
« La Ville fait beaucoup pour les aînés ! », « Atelier mémoire le lundi, Gym'séniors le mardi, Tai-chi le jeudi matin, marche le jeudi après-midi, atelier tricot le vendredi... avec toutes les activités proposées par la Municipalité nos semaines sont bien remplies ! » « On ne s'ennuie jamais et on ne se sent pas seul ! », les nombreux témoignages enjoués des aînés madeleinois sont le reflet de leur satisfaction envers les actions menées par la Ville à leur égard. **En effet, la Municipalité met tout en œuvre afin de répondre aux attentes et besoins de ses séniors. L'objectif étant que nos aînés se sentent bien et accompagnés au quotidien !**



26,8 % de la population française a plus de 65 ans.

En septembre, les aînés madeleinois ont aussi fait leur rentrée ! Une reprise des activités tant attendue après des mois de mise en pause en raison de la situation sanitaire. La Ville de La Madeleine s'attache à proposer de nombreuses animations et activités ludiques et sportives gratuites afin de permettre à ses séniors de partager de bons moments, de s'amuser et de rencontrer d'autres personnes.

se retrouver fragilisés et en perte d'autonomie. Devant ce constat, la Municipalité met en place des actions pour accompagner au quotidien les personnes âgées dépendantes, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale.



La Madeleine compte plus de 4790 séniors !

Alors que certains sont encore en forme, d'autres peuvent

Découvrez dans ce dossier, les moyens mis à disposition pour « bien vieillir à La Madeleine », ainsi que les événements programmés en octobre à l'occasion de la semaine bleue !

La carte pass'séniors, le sésame des plus de 60 ans !

Destinée aux Madeleinois âgés de plus de 60 ans, la carte pass'séniors permet de s'inscrire facilement et rapidement aux animations organisées par la Ville pour les séniors. Jeux, ateliers, spectacles, loisirs, sport... ce pass gratuit vous permet de vous inscrire aux activités de votre choix en un simple coup de téléphone auprès du service aînés. Ce précieux sésame permet également d'obtenir des réductions à la piscine municipale, au Centre de Culture et d'Animation mais aussi de bénéficier de remises et cadeaux chez certains commerçants madeleinois. **Pour l'obtenir, présentez-vous à la Mairie au service aînés, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois) et d'une photo d'identité.**

À L'OCCASION DE LA SEMAINE BLEUE...

Un salon dédié aux séniors

Dans le cadre de la semaine bleue, la Ville organise tous les 2 ans au mois d'octobre un salon 100% dédié aux séniors. **Le prochain se tiendra le jeudi 7 octobre 2021 de 10h à 17h à la salle du Romarin (rue Paul Doumer).**

Au programme :

> Rencontres et échanges avec les exposants

Loisirs, logement, droit, santé, retraite, sport... une trentaine d'exposants seront disponibles pour présenter leurs produits et services, et répondre aux interrogations des aînés.

> Animations et démonstrations sportives

Des animations et démonstrations sportives (Tai-Chi, gym douce)

seront proposées par les services municipaux... Venez tester ces activités qui se tiennent toute l'année, avant de vous y lancer !

> Tombola

En partenariat avec l'UCAP, le Syndicat d'Initiative organisera une tombola avec de nombreux lots à gagner ! Les fonds récoltés seront reversés à une association.

> Petite restauration

Une petite restauration payante sera proposée sur place par le Comité des Aînés, Fête et Animations.

Liste des exposants à retrouver sur le site internet de la Ville.

Gratuit.

Accès libre sur présentation du pass sanitaire.



Photos réalisées en 2018 à l'occasion du 1^{er} salon séniors madeleinois.

Un repas convivial offert aux aînés !



Photos réalisées à l'occasion du repas séniors de l'année 2019.

La semaine bleue est marquée par un autre temps fort : un repas convivial offert aux aînés madeleinois de plus de 65 ans. Les séniors sont invités à partager un bon repas sur fond musical ! Le groupe de musique « Lilie et les gamins de Paris » animera l'événement.

Le repas se tiendra le samedi 9 octobre au Restaurant scolaire Kléber.

Comme communiqué dans le précédent magazine, les inscriptions se sont déroulées du 20 au 24 septembre. Vous avez manqué cette date ? Rapprochez-vous du service aînés de la Ville pour participer aux prochaines animations (voir p.6).

Vaccination : la Ville accompagne ses aînés

Depuis le mois de mars, la Ville accompagne les aînés madeleinois qui souhaitent se faire vacciner mais ne disposent pas de solutions de transport. À l'heure de la 3^{ème} dose recommandée pour les plus de 65 ans, contactez le service des aînés (03 20 12 21 62) pour être pris en charge.

La Municipalité a ainsi accompagné plus de 450 aînés madeleinois vers les centres de vaccination, notamment l'Hippodrome de Marcq-en-Barœul, centre de vaccination intercommunal qui a été géré conjointement par La Madeleine et 6 autres communes.

DÉCOUVRIR, RENCONTRER, S'AMUSER...

Grâce aux animations et activités !

Les activités sportives

1, 2, 3... séniors ! Pour conserver sa souplesse et se dépenser dans la joie et la bonne humeur, la Ville propose aux Madeleinois de plus de 60 ans des activités sportives hebdomadaires gratuites.

> **Gymnastique séniors** : tous les mardis de 14h à 15h et de 15h15 à 16h15 à la salle Malraux.

> **Tai-Chi** : (gym très douce) tous les jeudis de 9h30 à 10h30, de 10h45 à 11h45 et de 14h à 15h à la salle Malraux.

> **Marche dynamique** : tous les jeudis de 14h à 16h, départ de la salle Salengro rue Roger Salengro.

> **Marche nordique** : tous les jeudis entre 14h et 17h, départ de salle Salengro, rue Roger Salengro

> **Piscine** : le jeudi de 16h15 à 17h, la piscine municipale est réservée aux retraités madeleinois.



Les activités de loisirs

> **Ateliers mémoire** : tous les 15 jours le lundi après-midi à la salle Malraux.

> **Ateliers tricot / couture / broderie** : tous les vendredis de 14h à 16h à la salle Malraux.

> **Ateliers jardin pédagogique** : tous les jeudis de 15h15 à 16h15 au Jardin Pédagogique, rue Carnot. Pour des envies de jardiner tout en partageant d'agréables moments !



Animations

> **Jeux de société** : mercredi 20 octobre et mercredi 1^{er} décembre de 14h à 16h.

> **Jeux anciens** : mercredi 10 novembre de 14h à 16h.

> **Visite de la Chaufferie Huet** : mercredi 6 octobre.

> **Ciné soupe** : mercredi 13 octobre de 15h à 16h30 à la Chaufferie Huet (projection de courts-métrages).

> **Atelier cuisine et jeux avec les ados du centre Moulin** : mercredi 8 décembre à 14h30 au centre Moulin ados.

> **Spectacles organisés à la Chaufferie Huet** : mercredi 17 novembre à 14h « Les Années folles », mercredi 15 décembre à 14h « les Trois Sœurs » spectacle Cabaret.



Inscriptions aux activités sportives et de loisirs (selon les places restantes) et aux animations auprès du service aînés. **GRATUIT.**
Pass sanitaire requis.

03 20 12 21 62 / service-aines@ville-lamadeleine.fr

Le service des aînés vous accueille à la mairie du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Un CAFÉ au CAFA !

Le Comité des Aînés, Fêtes et Animations de La Madeleine propose toute l'année des animations. Évadez-vous le temps d'un week-end ou d'une semaine lors des sorties, amusez-vous lors des journées jeux de société, apprenez et découvrez lors des visites... En résumé, faites le plein d'activités ! Le CAFA gère également la distribution du colis de Noël aux plus de 70 ans. **Retrouvez l'agenda du CAFA en page 18.**

CAFA : Foyer Dufour, 177 rue du Général de Gaulle.
Rens : 06 71 77 10 66 (Christian Leignel)

Mandarine, la mutuelle communale

Retenue par la Ville dans le cadre d'un appel d'offres, l'association **Mandarine propose une offre de complémentaire santé dont les garanties conviennent notamment aux retraités** (mais aussi aux demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants et étudiants).

Philippe Detay, correspondant Mandarine, vous reçoit lors de permanences sur RDV au CCAS les premiers mardis du mois. Pour être bien conseillé, n'hésitez pas à vous munir de votre tableau de garanties mutuelles en cours.

SE DÉPLACER À LA MADELEINE...

Grâce au vélo taxi !

Besoin d'un moyen de transport pour vous rendre au marché ou à un rendez-vous ? Empruntez le vélo-taxi ! **La Ville met gratuitement à disposition des plus de 60 ans ce service depuis le mois de juillet.**

Le véhicule circule dans la ville les mercredis et vendredis matin de 8h à 12h. Vous pouvez réserver votre créneau pour un service en porte-à-porte au 06 24 16 08 18 (contact

du lundi au vendredi de 9h à 17h). Si vous croisez le vélo-taxi vide, vous pouvez également directement le solliciter !

En plus d'être une solution de transport pour les personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer, le vélo-taxi est un moyen de transport écologique et économique.



La Médiathèque vous LIVRE !

La Médiathèque vous livre à domicile ! Ce dispositif destiné aux seniors et aux personnes à mobilité réduite a pour objectif de permettre à tous les Madeleinois de profiter de la diversité et de l'étendue des documents proposés par la Médiathèque. Les agents de la Ville assurent la livraison en vélo triporteur ou en trottinette et vous conseillent !

Rens : 03 59 09 59 09.

« J'y vais en navette ! »

« L'abeille », navette municipale réservée aux aînés et aux personnes à mobilité réduite, vous emmène aux différentes activités organisées par le service aînés. Ce véhicule vous conduit également au marché les lundis et vendredis matin ainsi qu'au nouveau cimetière les premiers mardis de chaque mois.

Pensez à réserver votre place au moins une semaine à l'avance !

SE LOGER

La Madeleine compte des structures collectives de qualité accueillant et accompagnant les personnes âgées selon leurs besoins.

La Ville soutient également l'installation de nouvelles formules d'hébergements comme les béguinages et les résidences services.

• LES FOYERS LOGEMENTS

Le Groupe SOS seniors gère :

- « **Les Promenades** » : 20 rue de la Filature. Tél : 03 20 51 58 74.

- « **Les Jonquilles** » : 41 rue Jeanne Maillotte. Tél : 03 20 31 50 72.

- « **Les Capucines** » : 1 allée des Capucines. Tél : 03 20 78 14 66.

• LES MAISONS DE RETRAITE

- « **Ma Maison** » : 188 rue Georges Pompidou. Tél : 03 20 55 42 99.

- « **Tiers Temps Saint Maur** » : 15 avenue Saint-Maur. Tél : 03 20 55 42 99.

• RÉSIDENCE SÉNIORS

- « **Le Clos La Roseraie** », résidence seniors proposant des services et activités variés : 90 rue Paul Doumer. Tél : 03 20 31 93 02.

De nouvelles aides pour favoriser le maintien à domicile

Les nouvelles aides délibérées au Conseil Municipal du 30 juin ont pour objectif d'anticiper la perte d'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap, et de favoriser le maintien à domicile via une action de conseil et d'une aide au financement des travaux.

Rens auprès du CCAS : 03 20 51 16 98

3 questions à STÉPHANIE POUILLIE Adjointe, déléguée aux aînés

En complément de ceux cités dans ce dossier, quels sont les autres dispositifs accompagnant les aînés ?

La priorité est d'accompagner les personnes âgées fragiles et isolées. Ainsi, de nombreux dispositifs favorisent le maintien à domicile et accompagnent les personnes âgées au quotidien : service de soins infirmiers à domicile et service d'emplois familiaux (par l'Association Madeleinoise des Soins à Domicile), portage de repas à domicile, téléassistance et téléalarme, ainsi que le plan d'alerte urgence en cas canicule ou de grand froid.

Pouvez-vous nous en dire davantage au sujet de la nouvelle action municipale d'aide au maintien à domicile ?

Cette nouvelle action d'aide au maintien à domicile s'adresse aux Madeleinois justifiant d'une perte d'autonomie de par leur âge (plus de 60 ans) ou de leur handicap. Dans un 1^{er} temps, un diagnostic est élaboré concernant le réaménagement du logement de la personne concernée. Dans un 2nd temps, une aide municipale au financement de tout ou une partie du reste à charge des travaux d'amélioration est

proposée (une fois les aides des organismes compétents reçues).

Toutes les activités et animations suspendues en raison du covid-19 ont-elles pu reprendre ?

En raison de l'épidémie et afin de protéger nos aînés, les activités et animations qui leur sont destinées n'ont pas pu se tenir comme à leur habitude en 2020 et au premier semestre de l'année 2021. Grâce à l'amélioration progressive de la situation sanitaire et à l'avancée de la vaccination, les activités ont repris depuis le mois de septembre (sur



présentation d'un pass sanitaire). Cependant, certaines animations comme les thés dansants ne permettent pas d'assurer le respect des gestes barrières, et sont donc pour l'instant encore suspendues.

TOUTES GÉNÉRATIONS



Âgé de 13 ans lors de l'examen et avec un résultat de 784/800, Antoine est le plus jeune lauréat à avoir obtenu le brevet avec la mention TB !



FÉLICITATIONS !

Aux 77 lauréats de la jeunesse madeleinoise

Après des mois de travail, les efforts ont payé pour les 77 jeunes madeleinois qui ont obtenu la mention Très Bien au Brevet des Collèges et au Baccalauréat !

Après s'être fait connaître auprès du Point Information Jeunesse, les heureux diplômés ont été invités à l'Hôtel de Ville pour la traditionnelle cérémonie des « Lauréats de la jeunesse madeleinoise ».

Entourés de leur famille, les adolescents ont été récompensés par la Ville pour leurs brillants résultats et ont ainsi reçu un chèque culture d'une valeur de 50€. « Il y a dans l'exemple, une formidable force positive

contagieuse » a exprimé Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine. L'événement fut également l'occasion pour les jeunes madeleinois de partager leurs souhaits et projets d'avenir.

Félicitations et bonne continuation à eux !

354 lauréats ont été récompensés depuis la création du dispositif en 2016 !



Comme le veut la tradition, les 77 jeunes madeleinois se sont vus remettre leur diplôme un par un et ont été félicités pour leurs excellents résultats.

ROULEZ JEUNESSE !

Une aide pour financer le permis de conduire

Vous avez entre 17 ans^{1/2} et 25 ans, avez besoin du permis de conduire pour faciliter votre insertion professionnelle, mais ne disposez pas des moyens financiers pour le payer ?

Bénéficiez d'une aide municipale avec le dispositif « **Décroche ton permis** » ! En échange d'une action citoyenne de 30 h au sein des services municipaux et de 10h auprès d'une association madeleinoise, vous pouvez bénéficier

d'une aide de 700€ pour passer le code de la route et le permis de conduire.

En 2022, 15 bourses seront attribuées.

Pour candidater, remplissez le dossier relatif au dispositif à retirer au PIJ ou disponible sur le site internet de la Ville, dès le 2 novembre et jusqu'au 30 novembre.

Une commission Jeunesse se tiendra en décembre.



**Renseignements : Point Information Jeunesse / 12 rue du Moulin
03 28 52 66 90 / informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr**

LE PIJ, lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement 100% jeunes

Labellisé par l'État, le Point Information Jeunesse de La Madeleine accompagne les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés... de 11 à 30 ans) vers l'autonomie en leur proposant des services d'accompagnement.

Le PIJ les aide et les conseille en matière d'orientation professionnelle et scolaire mais aussi sur des thématiques concernant la vie quotidienne (droit, santé, loisirs, culture, mobilité...)

Les jeunes peuvent également y avoir un accès informatique et internet pour effectuer des démarches en ligne, utiliser les logiciels pour la rédaction de courrier ou de CV...

On y trouve ainsi une documentation thématique en libre consultation, des espaces spécialisés et une équipe à l'écoute !



Point Information Jeunesse / 12 rue du Moulin
03 28 52 66 90 / informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

Bientôt les vacances d'automne... **PENSEZ AUX INSCRIPTIONS !**

Du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre 2021, 5 accueils de loisirs seront ouverts pour accueillir les enfants scolarisés de 2 à 12 ans.

Demandez l'ouverture de droits pour réserver des jours d'accueil de loisirs par mail : service-famille@ville-lamadeleine.fr ou par le biais du portail famille. Précisez le nom, le prénom, la date de naissance de l'enfant. Après vérification d'un dossier d'inscription complet, le service ouvrira les droits pour procéder aux réservations.

Le protocole sanitaire toujours en vigueur pour les Accueils Collectifs de Mineurs impose que les enfants soient accueillis par groupe-école. Aussi, le lieu d'accueil n'est pas au choix des familles mais il est déterminé par la Ville, sans possibilité de dérogation. Les réservations sont à faire en journée avec repas obligatoire (sur le portail, il vous faudra cocher à la fois le temps d'activités et le repas).

Vous enregistrez et procédez au paiement immédiat.

- Gaston LECLERCQ : thème « Réunion de sorcières »

Pour les enfants scolarisés en maternelle dans les écoles Courbet, Jeanne d'Arc et Sainte Geneviève.

- Anne FRANK: thème « Ma petite planète »

Pour les enfants scolarisés en maternelle dans les écoles Gaston Leclercq et Anne Frank.

- DU MOULIN A. DAUDET: thème « La forêt enchantée »

Pour les enfants scolarisés en maternelle dans les écoles Du Moulin A. Daudet et Eugène D'Hallendre, et les enfants Madeleinois scolarisés en maternelle dans une autre commune.

- Louise de BETTIGNIES : thème « Les écofuturistes »

Pour les enfants scolarisés en élémentaire dans les écoles Victor Hugo et Louise de Bettignies, et les enfants Madeleinois scolarisés en élémentaire dans une autre commune.

- Edmond ROSTAND : thème « Les aventuriers de Rostand et la malédiction de Goubéton »

Pour les enfants scolarisés en élémentaire dans les écoles Rostand, Kléber, Jeanne d'Arc et Sainte Geneviève

Service Famille Enfances École : 03 20 12 79 93 / service-famille@ville-lamadeleine.fr

Tous les RDV de la Maison de la Petite Enfance !

> ATELIERS ENFANTS PARENTS

- **Éveil musical « KAI DINA »** le 9 octobre : atelier en rythme avec chants, djembés, guitare, percussions et lecture à voix haute. - **« TATATOUM »**, atelier **participatif** mêlant humour et plaisir les 13 et 16 octobre. Infos et inscriptions via le site internet de la Ville.

> RENCONTRES MENSUELLES DES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

Chaque mois, une rencontre est proposée aux professionnels des structures petite enfance de la Ville et aux assistantes maternelles. Rencontres avec thématiques animées par Florence Bouve, consultante en éducation. Prochaines dates : les 18 octobre et 15 novembre.

> RENCONTRE CREAFI

Réunion d'information de CREAFI (organisme de formation professionnelle) pour les assistantes maternelles et gardes à domicile, le 9 novembre.

Rens : 03 20 55 22 72
n.bahij@ville-lamadeleine.fr

Vive les vacances AU CENTRE MOULIN ADOS !

PEUR SUR MOULIN... Ados madeleinois soyez courageux et franchissez les portes du Centre Moulin pour les vacances d'automne (sur la thématique d'Halloween) ! Au programme : bowling, équitation, trampoline, escape game, accrobranche, Parc Astérix... Frissons garantis ! Rendez-vous du 5 octobre au 15 octobre sur place pour les inscriptions.

CENTRE MOULIN ADOS

(entrée parc de Laitre de Tassigny)
03 28 52 60 08 / 06 83 82 42 12
m.zanzen@ville-lamadeleine.fr

Les inscriptions pour le colis de Noël destiné aux Madeleinois âgés de 70 ans et plus ont lieu jusqu'au 30 octobre. Plus d'informations en page 19 dans la rubrique « Culture et sorties ».



Une histoire dans l'Histoire

Des retrouvailles chargées d'Histoire et d'émotions

Le 9 septembre, la Ville a accueilli les descendants des familles Perrot et Fogel pour une rencontre riche en émotions.

Durant la 2^{de} Guerre Mondiale, les Madeleinois Eugène et Mathilde Perrot, ont recueilli et caché dans leur maison rue Jeanne Maillotte, Fanny Fogel une petite fille juive.

Fanny et sa famille ont quitté la Belgique pour la France, afin d'échapper aux nazis. Néanmoins, dès son arrivée à Paris, l'enfant et ses proches ont été dirigés vers le camp d'internement de Brens, puis envoyés au camp de Rivesaltes. Alors qu'une majorité des personnes qui y étaient détenues ont été transférées au camps de concentration d'Auschwitz, Fanny et sa famille ont réussi à s'en échapper.

En fuite vers le Nord de la France, Monsieur Fogel dépose sa petite fille

à La Madeleine chez les amis d'un proche, le couple Perrot. Ces derniers recueillent la fillette comme leur propre enfant. L'objectif était que Fanny soit cachée et en sécurité, puis à terme que la famille se retrouve après la guerre.

De 1942 à 1945, Fanny a ainsi vécu à La Madeleine avec Eugène et Mathilde Perrot, mais aussi avec la petite fille de ses derniers, Jeanine De Gussemme. Les 2 fillettes ont été scolarisées ensemble à l'école Rostand. Malgré les difficultés, cette période fut pour Fanny, une lumière et une lueur d'espoir en ces temps si sombres. Après la guerre, l'adolescente et sa famille retournèrent quelques années en Belgique et en Israël, puis Fanny s'installa aux États-unis où elle se maria et eut trois fils : Ron, Michael et Jill.

Il y a un an, la fille et la petite-fille de Jeanine ont effectué une recherche sur internet au sujet de Fanny.

Les deux femmes ont trouvé la page Facebook que tient Ron en hommage à sa maman. Après une première prise de contact, les descendants des deux familles ont eu envie de se rencontrer et de remonter le fil de leur histoire... Ron et ses frères sont ainsi venus des États-unis à La Madeleine, pour rencontrer Jeanine, ainsi que les descendants de cette famille qui a protégé et pris soin de leur maman quand celle-ci était enfant.

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine était présent pour accueillir ces retrouvailles pleines d'émotions, « cette histoire commune relie pour toujours La Madeleine et la famille Perrot » s'est-il notamment exprimé en français puis en anglais.



Jill, Ron et Michael, les 3 fils américains de Fanny Fogel, aux côtés de la géante Magdeleine à la Mairie.

Découvrez en davantage sur l'histoire de Fanny Fogel sur la page Facebook « Fanny's Story » créée par Ron, l'un de ses fils .

Rejoignez le dispositif « Correspondants propreté » !

Afin d'associer les habitants à la qualité du cadre de vie madeleinois, la Ville a initié le dispositif « correspondant propreté ».

Les correspondants propreté sont des citoyens volontaires pour contribuer à la qualité de vie madeleinoise. Leur rôle est de veiller à la qualité de l'espace public. Il s'agit notamment d'effectuer une veille sur la propreté urbaine, le mobilier urbain ainsi que l'entretien des espaces, d'informer les services municipaux et de diffuser les bonnes pratiques. **Inscriptions auprès de l'accueil de la Mairie : 03 20 12 79 79.**

Une réunion sera organisée prochainement avec les volontaires.

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Mercredi 13 octobre

Conseil municipal

À 18h15 salle du Conseil en Mairie.
Retransmission en direct sur le site internet de la Ville .

Samedi 16 octobre à 9h

Balade urbaine dans le quartier de la Nouvelle Madeleine

Rendez-vous à la Boulangerie «Maître Boulanger», 2 rue Jeanne Maillotte.

Vendredi 22 octobre de 18h30 à 20h

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Samedi 23 octobre à 9h

Chantier citoyen

Rendez-vous à 9h devant la Mairie.

Vendredi 29 octobre

Permanence de M. le Maire

De 17h à 19h en Mairie, dans le respect des gestes barrières (port du masque obligatoire - pas plus d'une personne par échange - temps de passage raccourci).

LA VILLE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS



Dans le cadre du recensement de la population, la Ville de La Madeleine recrute des agents recenseurs pour la période du 20 janvier au 26 février 2022, pour le compte de l'INSEE.

Quelles sont les missions demandées ?

Enquête : prendre contact, remettre et reprendre, expliquer ou compléter les questionnaires, relancer au besoin.

Organisation : effectuer le classement des données collectées, transmettre les résultats de l'enquête au coordonnateur recensement de la Ville, rendre compte de l'avancée de sa mission.

Détails de l'offre

CDD de 38 jours à La Madeleine, base estimée à 25h (horaires variables selon l'avancée de la collecte).

Bac ou équivalent exigé, expérience souhaitée de 6 mois en enquête terrain ou recensement.

Comment postuler ?

Pour postuler, déposez votre candidature (lettre de motivation et CV) au guichet du service État-civil à la mairie, ou à l'adresse : service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr

Candidatures ouvertes jusqu'au 31 octobre.

En fonction des prescriptions sanitaires, cette campagne de recensement est susceptible d'être reportée.

À L'APPROCHE DE LA TOUSSAINT

Toutes les informations sur les cimetières

> AUTORISATION SPÉCIALE DE CIRCULATION

Seul le nouveau cimetière est accessible aux véhicules des particuliers qui bénéficient d'une autorisation spéciale, accordée aux personnes à mobilité réduite et/ou âgées qui sont incapables de se rendre à pied auprès des sépultures de leurs proches, sur présentation d'un certificat médical. Cette autorisation est délivrée en mairie, au service État-civil/cimetières, pour une durée de 2 ans. Elle permet l'accès le lundi de 9h à 16h30, le mercredi de 14h à 16h30, le vendredi de 9h à 16h30, hors jours fériés.

Attention, pour des raisons de sécurité, il sera interdit de circuler dans le cimetière les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre.

> NAVETTE GRATUITE

Le lundi 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, la Ville proposera comme chaque année, un service gratuit de vélo taxi de 9h à 17h au nouveau cimetière. Le véhicule, mode de déplacement doux et silencieux sera situé à l'entrée du cimetière. Il accompagnera les personnes qui le souhaitent, vers l'emplacement de la concession pour laquelle elles viennent se recueillir.

> INFORMATIONS PRATIQUES

- Nouveau cimetière, chemin de Wervicq à Marquette-Lez-Lille.

- Ancien cimetière, rue du cimetière à La Madeleine.

Horaires d'ouverture : du 1^{er} avril au 1^{er} novembre de 9h à 18h, du 2 novembre au 31 mars de 9h à 17h.



Fin novembre 2021, la Ville procédera à des reprises administratives de certaines concessions échues à l'ancien cimetière. Toute personne concernée est invitée à se rapprocher du service État-civil/cimetière au plus tôt pour renouveler une concession.

Par ailleurs, les tarifs des renouvellements et des achats de concessions, de cases columbarium et de cavurnes des deux cimetières madeleinois ont changé depuis le 1^{er} septembre. Retrouvez les nouveaux tarifs sur le site internet de la Ville ou auprès du service État-civil/cimetière.

Contact et renseignements : 03 20 12 79 77 / service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr

ÉLECTIONS : VÉRIFIEZ VOTRE ADRESSE ÉLECTORALE !

Vous n'avez pas reçu la propagande et/ou votre carte électorale aux dernières élections ? L'adresse figurant sur votre dernière carte n'est pas celle de votre domicile ? Vérifiez dès maintenant votre inscription et votre adresse électorale ! Le fichier électoral sera prochainement mis à jour, les personnes n'ayant pas signalé leur changement d'adresse pourraient être radiées des listes et ne plus pouvoir voter sur La Madeleine. Attention, un changement d'adresse effectué à la poste n'est pas suffisant ! **Pour y remédier, inscrivez-vous en ligne sur le site internet service-public.fr, sur place à la Mairie, ou par courrier. Pour ces 2 dernières possibilités, joignez un CERFA (n°12669 disponible en Mairie ou sur internet), ainsi qu'une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.**

À noter : les électeurs sans changement n'ont aucune démarche à effectuer, la carte d'électeur adressée lors du dernier scrutin est toujours valable. Chaque français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen à ses 16 ans (si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu, demandez à être inscrit auprès de la Mairie).

Vous avez reçu ou devriez recevoir bientôt vos avis de taxe foncière dans vos boîtes aux lettres.

Mais cette année, quelques changements sont à souligner dus aux réformes fiscales de l'État. La disparition de la taxe d'habitation constitue une perte de recettes pour les communes.

L'État a donc décidé que cette recette serait compensée par le transfert, aux communes, de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Explications.

TAXE FONCIERE
2020

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	24,94 %	0,282 %	%	19,29 %	0,469 %	13,39 %	%	
Taux 2020	24,94 %	%	%	19,29 %	0,315 %	13,39 %	%	
Propriétés bâties								
Adresse								
Base ①	2476			2476	2476	2476		
Cotisation	618			478	8	332		1436
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisation 2019	610	7		472	11	328		
Cotisation 2020	618			478	8	332		1436
Variation	+1,31 %	-100 %	%	+1,27 %	-27,27 %	+1,22 %	%	

Pourquoi 44,23% ?

Le taux de la taxe foncière est, en 2021, égal à la somme entre le taux de la commune et celui du département dont le prélèvement disparaît en 2021.

Taux TFPB communal 2021 =
Taux TFPB communal 2020 de 24,94 %
+ taux TFPB départemental 2020 de 19,29 %
= 44,23 %

Délais et modalités de paiement :

La taxe foncière est à payer **au plus tard le 15 octobre 2021**.

Attention, seuls les paiements inférieurs à 300 euros peuvent se faire par TIP (Titre Interbancaire de Paiement), chèque, virement et espèces.

Les montants supérieurs à 300 euros doivent être payés par prélèvement mensuel, à l'échéance ou par paiement direct en ligne, par smartphone ou tablette. En cas d'utilisation d'un de ces modes de paiement, le délai du 15 octobre 2021 est reporté au 20 octobre minuit.

impots.gouv.fr

La disparition de la taxe d'habitation est une perte de recettes pour les communes. L'État a décidé que cette recette sera compensée par le transfert, aux communes, de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	44,23 %	%	%	0,315 %	13,39 %	%	
Taux 2021	44,23 %	%	%	0,262 %	13,39 %	%	
Propriétés bâties							
Adresse							
Base	2482			2482	2482		
Cotisation	1098			7	332		1437
Cotisation lissée							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Cotisation 2020	1096			8	332		
Cotisation 2021	1098			7	332		1437
Variation	+0,18 %	%	%	-12,50 %	0 %	%	

Attention :

Avec cette réforme, l'avis fiscal de taxe foncière, en 2021, ne comporte plus, en sa page 2, de colonne « Département » et le taux de taxe foncière pour la commune 2020 indiqué, pour rappel, est erroné. Le taux communal était bien de 24,94 % comme vous pouvez le constater sur l'exemple ci-dessous.

Pour rappel, en 2021, la Municipalité a maintenu à nouveau l'ensemble de ses taux de fiscalité à leur niveau de 2013.

La disparition de la taxe d'habitation décidée par l'État est une perte de recettes pour les communes.

L'État a donc décidé que cette recette sera compensée par

le transfert, aux communes, de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Le taux de la Commune de La Madeleine passe donc de 24,94 % à 44,23 % suite à l'addition du taux du Département du Nord (19,29 % en 2020) et du taux de notre Commune (24,94% en 2020).

Concrètement :

> Le taux affiché de 44,23% correspond à la fusion du taux communal et du taux départemental.

Suite à la disparition de la Taxe d'Habitation décidée par l'État, celui ci a décidé que cette recette serait compensée par le transfert, aux communes, de la part départementale de la taxe foncière.

> Si votre impôt augmente, cela est dû uniquement à l'augmentation des bases fiscales décidée par l'Etat.

TAXE FONCIERE
2021

UN CINÉ ET UNE SOUPE, les secrets d'une belle soirée !

Cette année encore, Ciné Soupe vous a concocté un velouté de courts métrages aux mille saveurs !

Des films courts aux tons et aux esthétiques variés, qui plairont aux curieux et novices, autant qu'aux cinéphiles avertis !

Un moment de cinéma à déguster en toute convivialité, autour d'un savoureux bol de soupe aux doux légumes de saison !

Le 13 octobre une séance est aussi réservée aux séniors. Plus d'infos p.6.

**MARDI 12 OCTOBRE, à 19h30,
à la Chaufferie Huet,
26 rue du Pré Catelan.**

À partir de 8 ans.
Durée : 1h30.

**Réservations gratuites en ligne sur
le site : www.ville-lamadeleine.fr ou
au 03 20 12 79 98.**

Présentation du pass sanitaire à partir
de 12 ans et port du masque à partir
de 11 ans.



Par «Les Rencontres Audiovisuelles».

CULTURE ET SORTIES

EXPOSITION À LA ROSERAIE

La résidence séniors «Le clos de la Roseraie» expose les réalisations des «artistes» de son atelier peinture.

Pour les découvrir, rendez-vous au 90 rue Paul Doumer, **samedi 16 octobre de 11h30 à 12h et de 14h à 17h, et dimanche 17 octobre de 10h à 12h et de 14h à 17h.**

Pass sanitaire et port du masque obligatoires.

Renseignements : 03 20 31 93 02

Rire, frémir et chanter au SOUPER DU SQUELETTE

Un squelette de Louisiane s'invite à la table d'un chanteur cajun pour faire la fête. Une renarde chinoise déguisée en jeune fille fredonne des airs pour séduire les hommes mariés... et tout ça en chanson !

Un set de contes macabres et musicaux pour faire rire, frémir et chanter les petits et les grands au soir d'Halloween, pour la Toussaint ou tout le restant de l'année.

Dans la tradition des contes à ritournelles, «Le souper du squelette» n'a pas pour seule ambition de nous faire fredonner des mélodies du monde entier. Avec ses créatures atypiques et ses sujets souvent graves, il nous dévoile des superstitions étrangères et un besoin universel : celui de la mort pour exorciser nos peurs.

Par la Compagnie Dis-moi Koa
Dans le cadre du Festival Contes et Légendes



MARDI 26 OCTOBRE, à 19h30, à la Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan.

À partir de 6 ans. Durée 1h.

Réservations gratuites en ligne sur le site : www.ville-lamadeleine.fr ou au 03 20 12 79 98.

Présentation du pass sanitaire à partir de 12 ans et port du masque à partir de 11 ans.



HERMANN LOUP NOIR Conte musical pas banal !

Manuel Paris, élevé au son du Blues, incarne ce que cette musique a d'universel : un personnage seul, des mots simples, une voix et une guitare.

Hermann est un pauvre loup solitaire comme il le chante lui-même. Victime de sa réputation de Grand Méchant Loup, il est confronté à la dureté d'un monde qui exclut, un monde nourri aux préjugés et à la peur de l'autre. Au fil des chansons inspirées de Bluesmen illustres tels que Big Bill Broonzy, Howlin'Wolf, Muddy Waters, Hermann Loup Noir nous raconte ses joies, ses peines, son histoire.

**MERCREDI 20 OCTOBRE,
à 16h, à la Chaufferie Huet,
26 rue du Pré Catelan.**

À partir de 7 ans.
Durée 40 minutes.

**Réservations gratuites en ligne sur
le site : www.ville-lamadeleine.fr ou
au 03 20 12 79 98.**

Présentation du pass sanitaire à partir
de 12 ans et port du masque à partir
de 11 ans.

Par la Compagnie Mille et Une.
Dans le cadre du Festival Pas Cap #7
Festival jeune public & jeune création.



« ON N'EST PAS QUE DES VALISES ! »

L'épopée des salariés de Samsonite



Une création théâtrale de Hélène Desplanques et Marie Liagre.
Production : Atmosphère Théâtre.

«On n'est pas que des valises» raconte l'histoire de la fermeture de l'usine Samsonite d'Hénin Beaumont en 2007, qui a laissé près de 200 femmes au chômage. Les anciennes salariées de l'usine racontent leur combat mené contre la direction du géant américain du bagage.

Vous suivrez l'histoire de ces femmes entre cours de justice et voyage en Amérique. La pièce vous embarquera dans l'incroyable épopée vécue par les ouvrières de Samsonite qui refusent de baisser les bras.

Une histoire vraie, un conte moderne... à découvrir :

SAMEDI 13 NOVEMBRE, à 19h30, à la Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan.

À partir de 10 ans.
Durée 1h15.

Réservations gratuites en ligne sur le site : www.ville-lamadeleine.fr ou au 03 20 12 79 98.

Présentation du pass sanitaire à partir de 12 ans et port du masque à partir de 11 ans.

SOIRÉE DANSANTE

L'association madeleinoise «vaincre la mucoviscidose» organise une soirée dansante, samedi 16 octobre, à partir de 19h, au restaurant scolaire rue Kléber.

Soirée et repas compris : couscous, dessert et café.
Tarif adulte : 17€.
Tarif enfant (6-11 ans) : 8,50€

Le paiement se fait à la réservation, auprès de l'association.

Présentation du pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.

Renseignements :
06 72 89 29 64

À FAIRE, À VIVRE, À VOIR... EN OCTOBRE À LA MÉDIATHÈQUE



NUIT DES BIBLIOTHÈQUES

Samedi 9 octobre, de 10h à 19h30.

Atelier, concerts, lecture musicale et performance de poésie sonore. Retrouvez toute la programmation sur le site internet de la Médiathèque.

LA PAREN(T)HÈSE : DESSINE TA SÉRIE

Samedi 16 octobre, à 10h30

Atelier Enfants-Parents en partenariat avec Série Mania.
À partir de 8 ans.

APÉRO QUIZZ : LE CERVEAU

Samedi 16 octobre, à 11h

Moment convivial pour tester vos connaissances sur le thème du cerveau.
À partir de 14 ans.

«LA LITTÉRATURE JEUNESSE, CHAMPIONNE DU RECYCLAGE ?»

Mercredi 20 octobre, à 10h30

Eléonore Hamaide-Jager vous propose de découvrir, le temps d'une conférence, comment d'anciens contes

permettent de mieux lire notre présent, tout en s'adressant à la fois aux enfants et aux adultes.

Réécrire, réinventer, réutiliser... la littérature jeunesse serait-elle championne du recyclage ? Réponse le 20 octobre !

Gratuit sur inscription.

À partir de 14 ans.

En partenariat avec la Ville de Marquén-Baroeul, dans le cadre du festival Contes&Légendes.

PROJECTION «SÉANCE DES PETITS»

Mercredi 27 octobre, à 10h30

Pour donner le goût du cinéma.

À partir de 6 ans.

LECTURE À VOIX HAUTE - ADULTES

Samedi 13 novembre, à 16h30

Écoutez les premiers chapitres des romans de la rentrée littéraire de l'automne.

À partir de 14 ans.

Inscrivez-vous en ligne sur le site internet www.mediathequelamadeleine.fr ou au 03 59 09 59 09.

La présentation d'un pass sanitaire à partir de 12 ans et le port du masque à partir de 11 ans sont obligatoires pour accéder à la Médiathèque et participer aux événements proposés.



Anciens ou d'arcade, LES JEUX SONT DE RETOUR !

DIMANCHE 17 OCTOBRE, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h,
Espace Malraux, rue Guynemer. ENTRÉE GRATUITE
Présentation du pass sanitaire à partir de 12 ans et port du masque à partir de 11 ans obligatoires.

La journée du jeu fait son grand retour à La Madeleine !

Vous y retrouverez de nombreux jeux anciens, des rangées de flippers, des baby-foot, des tables de air-hockey, des bornes de fléchettes... qui feront le bonheur de toute la famille, grands et petits !

Renseignements auprès du service animation : 03 20 12 79 79.



Le mois du film DOCUMENTAIRE

«TALKING ABOUT TREES»
Samedi 6 novembre, à 15h
De Suhaib Gasmelbari.

Dans un Soudan privé de cinéma, un jeune cinéaste filme quatre de ses aînés que le régime empêche d'organiser une grande projection publique et de rénover un cinéma à l'abandon. « Talking about trees » suit l'aventure de ces cinéastes idéalistes, avec humour et émotion. Ce film fait partie des documentaires importants des deux dernières années. Il a reçu de nombreux prix en festivals, notamment le prix du public et le prix du meilleur documentaire aux Berlinales 2019.

PROJECTIONS À LA MÉDIATHÈQUE.
Gratuit sur réservation en ligne ou au 03 59 09 59 09.
À partir de 14 ans. Pass sanitaire et port du masque obligatoires.

«PAPA S'EN VA»
Samedi 27 novembre, à 15h
De Pauline Horovitz.
En présence de la réalisatrice.

Chacun s'accorde à dire qu'il n'est jamais trop tard pour accomplir ses rêves. À 70 ans, le père de la cinéaste Pauline Horovitz, ancien médecin et héros de plusieurs de ses documentaires, a décidé de devenir acteur. Le film suit sa nouvelle vie, son pot de départ à l'hôpital, le Cours Florent, jusqu'à son premier rôle (de cardiologue) dans une série... Une comédie douce et une aventure humaine à ne pas manquer.

UN WEEK-END, DEUX FOIRES !

La foire aux livres et la foire aux jouets se réunissent le temps d'un week-end de bonnes affaires ! Cette année, les deux événements se dérouleront dans le restaurant scolaire Kléber et dans la salle Debeyre, 89 rue Kléber.

> **LA FOIRE AUX LIVRES se déroulera le samedi 20 novembre, de 9h à 13h30.**

> **LA FOIRE AUX JOUETS se déroulera le dimanche 21 novembre, de 9h30 à 12h30.**

Pour participer, à l'une, à l'autre, ou aux deux, **il faudra vous inscrire, du 11 au 22 octobre** (inscriptions réservées aux Madeleinois) :
- en ligne sur le site internet de la ville : www.ville-lamadeleine.fr
- auprès du service culture au 03 20 12 79 98 pour la foire aux livres.
- auprès du service animation au 03 20 12 79 79 pour la foire aux jouets.

Une fois inscrit, vous recevrez le numéro de votre emplacement par mail.

Présentation du pass sanitaire et port du masque obligatoires durant ces événements.



BLOC-NOTES

OCTOBRE

Jusqu'au samedi 30

INSCRIPTIONS AU COLIS DE NOËL

Chaque mercredi de 10h à 11h30, vendredi de 15h à 17h et samedi de 15h à 16h30, au foyer Dufour, 177 rue du Général de Gaulle (sauf les 7, 9, 13 et 15 octobre).

Pour les Madeleinois âgés de 70 ans et plus (présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité).

Port du masque obligatoire.

Renseignements : 06 71 77 10 66.

Jeudi 21 après-midi

Visite Saint-Maurice-Pellevoisin

Déambulation dans le quartier Saint Maurice-Pellevoisin à Lille.

Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35.

NOVEMBRE

Vendredi 12

Journée à Hazebrouck

Circuit guidé dans les Flandres en autocar et visites guidées du musée des Augustins et de la maison de l'Abbé Lemire.

Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35.

DÉCEMBRE

Jeudi 2

Repas-spectacle cabaret de Licques

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66.

Vendredi 3 après-midi

Marché de Noël à l'Abbaye de Vaucelles

Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35.

En route vers une mobilité plus durable avec **FAMILY CARGO** !

Testez et découvrez les vélos cargos avec l'entreprise familiale « Family Cargo » nouvellement installée dans le quartier du Pré Catelan ! Guillaume, Marine, Sébastien, Sophie et Vincent exercent chacun une profession dans des domaines très variés mais se sont retrouvés autour de leur souhait commun de promouvoir et de rendre accessible la mobilité douce. Adeptes du vélo cargo, les 5 cyclistes et leurs enfants se déplacent essentiellement avec ce moyen de transport.

Très utilisé dans les pays Nordiques, le vélo cargo permet de transporter les enfants, les courses ainsi que les grosses charges et se présente ainsi comme une véritable alternative à la voiture. En France, ce type de transport est encore méconnu, et

son achat nécessite une période de réflexion en lien avec le coût financier qu'il représente. Partant de ce constat, les membres de cette famille ont fondé ensemble « Family Cargo » afin de faire découvrir ce mode de déplacement, son utilité au quotidien et sa simplicité d'utilisation.

« Family Cargo » vous propose ainsi à la location avec option d'achat, deux vélos avec assistance électrique : le « Bakfiets classic long » au style hollandais et au look vintage permettant d'accueillir 2 à 3 enfants et le « Riese & Muller Packster 70 », marque allemande reconnue pour sa qualité. Une « canopy » est fournie et protège vos enfants et les affaires que vous transportez en cas de pluie ou de vent, pour rouler en toute situation ! Louez un vélo pour



FAMILY CARGO - location de vélos cargos
familycargo.lille@gmail.com / Facebook

une journée, une semaine, un mois ou plus et découvrez cette nouvelle solution de transport. En plus d'être

plus respectueux de l'environnement, ce type de transport est aussi plus économique et bon pour votre santé !

Redécouvrez le **VEGA** !



Alain et Sylvie ont profité du confinement pour effectuer des travaux de rénovation de leur café le Vega (sol, peinture, décoration...)

Les habitués de ce café peuvent le confirmer, au « Vega » on se sent bien et comme à la maison ! En 2015, accompagné de sa femme Sylvie, Alain reprend les rênes de l'établissement madeleinois, implanté depuis plus de 40 ans dans le quartier du Pré Catelan.

Depuis, le couple madeleinois a profité du confinement pour y effectuer des travaux de rénovation. Sol, peinture, nouvelle décoration... le « Vega » s'est refait une beauté ! Mais l'esprit familial du lieu reste le même. Alain, Sylvie et Olia, leur petit jack russel, vous accueillent chaleu-

CAFÉ LE VEGA
95 rue du Pré Catelan
06 70 74 16 50
10h-15h / 17h - horaires de fermeture variables

reusement et veillent au grain afin que vous profitiez de votre pause café ! Que vous veniez vous retrouver autour d'une boisson chaude, vous rafraîchir avec une bière, ou encore prendre l'apéro devant un match de football diffusé sur la télévision de l'établissement, le binôme est aux petits soins pour que vous vous sentiez bien ! Une à deux fois par mois, un repas à thème est organisé. Au menu : choucroute, couscous, barbecue, carbonade... L'occasion de se régaler ensemble et de partager de bons moments !

SOLIHA : venez visiter le « Truck » !

En partenariat avec la Ville, l'association « Solidaire pour l'habitat » organise des ateliers gratuits sur la thématique du logement.

> **Atelier « Bien chez soi »**
À destination des plus de 55 ans. **Les 7, 14 et 21 octobre** (en lien avec la semaine bleue voir p.5)

> **Atelier « éco Gestes »**
Le 28 octobre.

Programme complet sur le site internet de la Ville.

Le camion « Truck » sera présent le 8 octobre sur le marché de La Madeleine à l'occasion de la semaine bleue.

« Utopia », futur espace dédié aux parents proposant une boutique de seconde main pour enfants, des conférences, des ateliers créatifs ainsi qu'un salon de thé ouvrira courant novembre rue Gustave Scrive. Plus d'informations dans une prochaine édition.

AU COEUR DES FEMMES

10 ans d'accompagnement et de bienveillance



Photo © Olivier martinache
Olivier Studio

Clémentine (« socio-coiffeuse »), Bénédicte (fondatrice) et Fanny (« socio-esthéticienne »)

AU CŒUR DES FEMMES - 244 rue du Général de Gaulle
03 20 39 57 31 / aucœurdesfemmes.fr
contact@aucœurdefemmes.fr / Facebook - Instagram
Accueil sur rendez-vous

Le mois d'octobre est traditionnellement celui de la prévention autour du cancer du sein.

Depuis 10 ans, la boutique madeleinoise « Au Cœur des Femmes » accompagne les femmes confrontées à ce type de cancer. À la fois boutique de lingerie, de prothèses mammaires, de perruques, d'accessoires, de cosmétiques et de produits de soin, « Au cœur des femmes » est aussi et avant tout un espace d'écoute et de bienveillance.

Bénédicte, ancienne infirmière en gynécologie et applicatrice en prothèses mammaires en pharmacie, a fondé ce lieu en 2011 afin que les femmes en cours de traitement puissent y trouver une gamme de produits adaptée à leurs besoins, tout en étant accompagnées en toute confidentialité et intimité dans cette

période difficile de leur vie.

L'équipe chaleureuse d'« Au Cœur des Femmes » accompagne ainsi les femmes dans leur parcours afin qu'elles traversent les diverses étapes de la maladie plus sereinement.

Clémentine, « socio-coiffeuse » experte en prothèse capillaire les conseille au sujet de la perte de cheveux tandis que Fanny, « socio-esthéticienne » les renseigne et leur propose des soins esthétiques pour des moments cocooning permettant de renforcer l'estime de soi.

Bénédicte, Clémentine et Fanny, accueillent en toute bienveillance et convivialité les femmes qui franchissent le pas de la porte de leur boutique, « Au Cœur des Femmes », havre d'écoute et de bienveillance.

INSCRIPTIONS AUX PRIX DU COMMERCE 2021

Commerces et entreprises madeleinoises, concourez aux Prix du Commerce jusqu'au 15 octobre ! Candidatez pour les catégories suivantes : **prix « C'MADEleinois »** (récompensant le savoir-faire artisanal et du commerce de proximité), **prix « transition écologique »**, **prix « Initiative »** (concept novateur) et **prix « Originalité »**. Les candidats seront départagés par un jury qui décernera les prix en novembre prochain lors d'une cérémonie officielle.

Rens : service-commerce@ville-lamadeleine.fr / 03 20 12 79 73.

Nouveau chef cuisinier à LA MANIGUETTE !

Après le départ de sa cheffe Lise vers le Sud de la France, le restaurant bistronomique « La Manigquette » a accueilli en août dernier son nouveau chef cuisinier Antoine Leprince !

Après 15 ans d'expérience dans le milieu de la cuisine, dont 12 ans aux côtés du chef étoilé Marc Meurin (2 étoiles au guide Michelin), Antoine se lance dans un nouveau challenge culinaire en rejoignant les cuisines de l'établissement madeleinois.

Venez découvrir la cuisine authentique de ce passionné et amoureux des épices ! Antoine et Sébastien Dotte, cuisinier et fondateur de « La Manigquette » vous concoctent des plats savoureux du lundi au vendredi midi ainsi que les jeudis et vendredis soir.

Les deux professionnels vous

proposent uniquement du « Fait-maison » et surtout du « Fait avec passion » !

Sébastien et Antoine ont à cœur de vous préparer des mets revisités et colorés qui régaleront vos papilles gustatives mais aussi vos yeux !

Laissez vous embarquer pour un voyage gourmand qui mettra vos sens en éveil, et régalez-vous avec des plats goûteux et créatifs, confectionnés avec des produits sains et de qualité !

En effet, du potager à l'assiette, il n'y a qu'un pas ! Aussitôt cueilli, aussitôt cuisiné, Sébastien se fournit chaque jour en légumes, et herbes aromatiques de son propre potager bio et tient ainsi à vous proposer des produits frais respectant les saisons et l'environnement.



Antoine Leprince nouveau chef cuisinier et Sébastien Dotte fondateur de « La Manigquette »

LA MANIGUETTE - 233 rue du Général de Gaulle
03 20 15 27 99 / restaurant-manigquette.com
Facebook / Instagram

CADRE DE VILLE

Vous êtes intéressés par le **COMPOSTAGE COLLECTIF ?**

La Métropole Européenne de Lille, en partenariat avec la Ville de La Madeleine, a installé un premier composteur collectif au jardin pédagogique. Fort du succès de ce premier site de compostage, la Ville a candidaté auprès de la MEL pour l'installation de 2 nouveaux sites :

- à proximité de l'espace Simone Veil,
- dans le secteur du Parc St Vital.

Si vous êtes intéressé(e) pour ces deux sites pour être référent, bénévole ou juste utilisateur, vous êtes invité(e) à envoyer un mail à transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr

Bon à savoir :

La mise en place d'un espace de compostage collectif entraîne une réduction de 30% des déchets domestiques.



NOUVELLE ORGANISATION

Collecte des encombrants

Les particuliers ont la possibilité de faire une demande de rendez-vous pour la collecte d'au moins 0,5 m³ d'encombrants auprès de l'entreprise Nicollin. Ce nouveau prestataire, choisi dans le cadre d'un nouveau marché lancé par la MEL, réduira la prise en charge des déchets à 6 jours maximum contre trois semaines avec l'ancien marché.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous pouvez demander un rendez-vous :

> Sur : www.encombrantssurrendez-vous.com

> par téléphone via le numéro vert 0 805 288 396 accessible du lundi au vendredi de 8h à 17h sans interruption.

L'utilisateur aura la possibilité de choisir deux créneaux : le matin entre 7h et 13h ou l'après-midi entre 13h et 18h. Les encombrants devront être déposés sur le trottoir le matin de l'enlèvement.

Les particuliers habitant un appartement en immeuble (grands ensembles) doivent contacter leur bailleur ou syndic qui se chargera de la prise de rendez-vous.

Le délai de prise en charge des déchets passe de 3 semaines à 6 jours ouvrés.

Prévention des déchets, **DONNEZ VOS IDÉES !**



**DONNEZ VOS IDÉES
ET VOS ATTENTES EN TERMES
DE RÉDUCTION DES DÉCHETS**

participation.lillemetropole.fr

Jusqu'au 17 octobre, la Métropole Européenne de Lille (MEL) organise une concertation citoyenne sur la prévention des déchets.

Vos avis et vos propositions contribueront à l'élaboration du prochain Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de notre métropole.

Réduire les déchets, de combien ?

L'objectif est de réduire le poids de nos déchets de 15% en 2030 par rapport à l'année 2010, soit 90 kg en moins par habitant de la Métropole.

Les déchets ménagers et assimilés, c'est quoi exactement ?

Il s'agit des déchets produits :

· par les habitants du territoire au sein d'un foyer,

· par les acteurs économiques (artisans, commerçants, administrations, hôpitaux, etc.) dont les quantités et les caractéristiques sont identiques à ceux des habitants.

La prévention et le tri, c'est la même chose ?

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. »

La prévention des déchets a lieu avant le tri, elle consiste à éviter de jeter à la poubelle.

Vous souhaitez participer ?

<https://participation.lillemetropole.fr/processes/concertationpreventiondechets>

TRAVAUX DE CHAUFFAGE



En tant que personne publique, la commune a la responsabilité d'engager les dépenses nécessaires à l'entretien et à la conservation des édifices dont la propriété lui est reconnue par la loi de 1905.

Le financement des travaux de réparation et d'entretien est légalement limité aux réparations portant sur le gros œuvre nécessaire à la conservation de l'édifice.

Dans ce cadre, la Ville de La Madeleine a entrepris depuis début octobre des travaux de réfection du système de chauffage de l'église Sainte Marie-Madeleine.

D'un montant de 270 000 euros, ces travaux permettront de renouveler les systèmes de chauffage.

En raison de ces travaux qui dureront cinq mois, l'église est inaccessible en semaine, mais reste ouverte le week-end.



PLAN LOCAL D'URBANISME

Donnez votre avis jusqu'au 15 octobre.

La Métropole Européenne de Lille organise une enquête publique pour modifier les 11 Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) du territoire métropolitain. Cette enquête a lieu jusqu'au 15 octobre 2021 inclus. Pour La Madeleine, les modifications portent sur :

- l'inscription de marges de recul avenue Germaine et avenue Suzanne,
- l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°38 "Quartier du Ballon" et du règlement "ULM".

Durant la période de l'enquête, le dossier papier est disponible au siège de la MEL (2 boulevard des Cités Unies à Lille) où se tiendront également les permanences de la Commission d'enquête. Ce dossier est disponible sous format dématérialisé via l'adresse suivante :

www.registre-numerique.fr/modification-plu.

De plus, des permanences téléphoniques seront proposées par la commission d'enquête. Pour y accéder, rendez-vous à l'adresse précédemment citée. Pour plus de renseignements, contactez le service urbanisme au 03 20 12 79 82.

INFOS TRAVAUX

RUE DU MOULIN

Depuis le lundi 4 octobre et jusqu'au 29 novembre 2021, la société AXEO procédera pour le compte d'ILEO à des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable.

Ces travaux se dérouleront en 2 phases.

La 1^{ère} phase concernera la rue du Moulin dans son tronçon compris

entre la rue du Général de Gaulle et l'avenue Victor Hugo. Pendant toute la durée du chantier, le stationnement et la circulation seront interdits rue du Moulin de 8h à 17 h du lundi au vendredi.

La 2nde phase concernera l'avenue Victor Hugo dans son tronçon compris entre la rue du Moulin et la rue Gambetta. Pendant cette phase,

l'avenue Victor Hugo sera mise en sens unique de circulation dans le sens rue du Moulin vers la rue Gambetta.

Le stationnement sera interdit sur 10 places de stationnement situées face au terrain de basket en vue de l'installation d'une base vie.

Aucun véhicule ne sera autorisé à stationner avenue Victor Hugo sur le trottoir longeant l'école du Moulin-Alphonse Daudet.

ON A AIMÉ



2

1 Le MAGdeleine de septembre ainsi que la plaquette culturelle et le magazine que vous êtes en train de lire vous ont été distribués par les agents communaux. Ce sera désormais le cas pour tous les imprimés municipaux ! Une distribution mieux maîtrisée et faite avec application afin que l'information soit apportée à chaque Madeleinois, sans exception !



3



1



4

2 et 3 Le 2 septembre dernier, 1996 petits écoliers ont fait leur rentrée dans les écoles madeleinoises. À cette occasion, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Violette Massiet-Zielinski, Adjointe aux écoles, se sont rendus à l'école maternelle Eugène d'Hallendre, en présence d'Audrey Walkowiak, conseillère pédagogique de l'Éducation Nationale, pour accompagner les premiers pas des élèves.

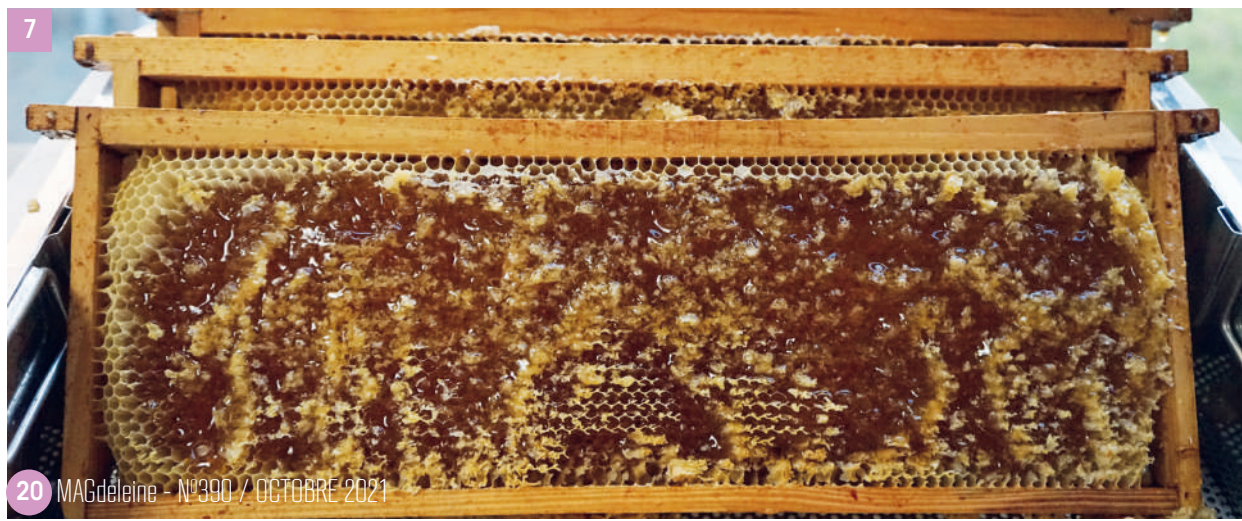


5



6

4 et 5 Des jouets qui font rêver et des bonnes affaires à n'en plus finir, le vide-grenier solidaire organisé en septembre dernier par l'association Oxygène a, une fois de plus, rencontré un véritable succès !



7



8

6 à 8 La récolte de miel 2021 vient d'être réalisée. Cette année, ce sont 12kg de miel qui ont été extraits des ruches de l'Hôtel de Ville. Le miel récolté a été mis en pots qui seront ensuite offerts aux nouveaux mariés. Une petite récolte mais de qualité, à laquelle les abeilles madeleinoises nous ont habitués.

Le mois dernier marquait le démarrage de la nouvelle saison culturelle, qui s'épanouira désormais majoritairement à la Chaufferie Huet, nouvelle salle municipale de spectacles.

Ce sont des Madeleinois qui ont ouvert la saison en se produisant sur la scène de la salle culturelle polyvalente, en accompagnant les Ukuleleboboy. Une première partie de spectacle préparée à l'occasion d'ateliers d'initiation au ukulélé, depuis juin dernier. Retrouvez-en un extrait sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville.

Le concert affichait complet, tout comme le spectacle de Simon Fache, second rendez-vous à la Chaufferie Huet. Ce musicien complet à l'humour mordant, connu pour ses interventions dans l'émission télévisé d'Arthur, a inondé la salle de rires et d'applaudissements émanant des spectateurs ravis !





14

14 Le 10 septembre dernier, Christian Poiret, Président du Conseil Départemental du Nord s'est rendu au Centre d'Incendie et de Secours de La Madeleine, accompagné par Sébastien Leprêtre, Maire de la Commune. L'occasion d'échanger avec les sapeurs-pompiers confirmés et apprentis.



15



16

15 et 17 Cette année, le Carré Magique Culturel était à l'honneur des Journées Européennes du Patrimoine à La Madeleine. Emmenés par Justin Longuenesse, Adjoint délégué à la transition écologique, à l'urbanisme et à la mobilité, quelques Madeleinois sont partis, à vélo, à la découverte des quatre bâtiments communaux qui le composent.

Aussi au programme de ce week-end : les portes ouvertes de la caserne des pompiers, un parcours découverte au Conservatoire de Musique et des visites guidées de l'Hôtel de Ville par Monsieur le Maire.

18 Rassemblement mondial pour le grand nettoyage de la planète, le 18 septembre dernier, à l'occasion de l'opération World Cleanup Day ! Les Madeleinois aussi se sont mobilisés pour nettoyer les rues de leur Ville. Pour les accompagner, la Commune avait mis à leur disposition des sacs et gants, ainsi qu'un enclos pour y déposer leurs «trouvailles».

19 et 20 HEUREUX ! Ils l'étaient tous au regard des sourires qu'ils affichent sur la photo de groupe, après deux jours de compétition. Heureux de se retrouver, de pratiquer le sport qu'ils aiment, de marquer des paniers et aussi de finir dans le haut du classement final ! En effet, à l'occasion du Tournoi Christian Janssens organisé par le club de basket-ball madeleinois en l'honneur de l'ancien élu et parrain de l'association, décédé en janvier 2018, ce sont deux équipes madeleinoises qui se sont affrontées en finale sénior. Et ce sont finalement les plus «séniors» des deux, les «Briscards», qui l'ont remportée !



17



18



19



20

21 et 29 Concerts, lectures, cirque, théâtre, sport, jardinage, clown, tests de vélo et encore bien d'autres animations ont mis nos «jardins en fête» le 19 septembre dernier. Le soleil l'était lui aussi, permettant aux Madeleinois de profiter pleinement de ce dernier dimanche estival dans les 7 parcs et jardins animés pour ce nouvel évènement.

Découvrez la vidéo résumé de la journée sur le site internet et la page Facebook de la Ville !



SPORT

LES CENTRES SPORTIFS : Je m'y inscris toute l'année !



Le saviez-vous ? La Ville de La Madeleine propose aux madeleinois des activités sportives gratuites tout au long de l'année (sauf pendant les vacances scolaires).

Chaque séance est préparée et encadrée par les éducateurs sportifs de la Ville.

Sports de raquettes, de balle, running, athlétisme, musculation... il y en a pour tous les goûts, tous les âges et aussi tous les niveaux !

Les jours et horaires de pratique sont larges et adaptés afin de permettre à chacun d'y participer.

POUR LES 7-10 ANS

- École de basket

Le mardi de 17h à 18h, au complexe sportif Romarin, rue Paul Doumer.

POUR LES 8-12 ANS

- Activités multisports :

Le mercredi de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45, au complexe sportif Romarin, rue Paul Doumer.

- Initiation à l'athlétisme :

Le mercredi de 10h à 12h au stade Carpentier, rue Godefroy.

POUR LES + DE 16 ANS

- Activités multisports libre d'accès :

Le lundi et le mardi de 18h15 à 20h45, au complexe sportif Romarin, rue Paul Doumer.

- Cours encadrés de remise en forme :

Le lundi de 19h30 à 20h30, au complexe sportif Romarin, rue Paul Doumer.

- Circuit training et parcours running :

Le mardi de 18h30 à 19h30, au complexe sportif Romarin, rue Paul Doumer.

POUR LES + DE 18 ANS

- Gym douce :

Le vendredi de 12h15 à 13h15, salle Debeyre, rue Kléber.

AQUA GYM

Activité douce et accessible à toutes et tous, quels que soient la forme, le poids, l'âge... l'aquagym permet de renforcer le système musculaire, de stimuler le rythme cardiovasculaire, d'améliorer le tonus respiratoire et la circulation sanguine. Il présente aussi, et surtout, l'avantage d'être une activité «non traumatisante» pour les articulations.

Trois activités d'aquagym sont proposées à la piscine de La Madeleine. Chacune a ses particularités et son intensité. Vous trouverez assurément celle qui vous convient :

- **Aquadouce** : pour travailler en douceur l'équilibre et la souplesse en utilisant les bienfaits de l'eau.
> Le jeudi à 17h10.

- **Aquatonic** : exercices variés, axés sur le renforcement musculaire et légèrement cardio.
> Le mercredi à 8h15.
> Le jeudi et vendredi à 12h30.

- **Aquafitness** : cours chorégraphié, très cardio, qui travaille également le renforcement des cuisses, abdos et fessier.
> Le mardi à 19h25.
> Le mercredi et le jeudi à 18h25.

Accessible dès 16 ans.
Une séance dure 45 minutes.
Infos sur le site internet de la Ville et au 03 20 55 19 61.

Les inscriptions se font toute l'année (présentation d'un certificat médical, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo d'identité).

Le Pass sanitaire est obligatoire pour les plus de 12 ans et 2 mois depuis le 30 septembre.

Renseignements auprès du service sports : 03 20 12 21 63 / service-sports@ville-lamadeleine.fr



Des pompons et «le retour du bâton» CHEZ LES AMARYLLIS !

Depuis la rentrée, les amaryllis, majorettes madeleinoises, vous accueillent chaque dimanche au Complexe sportif Claude Dhinnin, pour un après-midi de danse et de bonne humeur !

Après 3 années d'absence, les bâtons font leur retour aux côtés des pompons. Ces accessoires indispensables à la réalisation des chorégraphies sont fournis par l'association. Les entraîneurs vous apprendront à les manier avec dextérité, en dansant sur des musiques rythmées.

Plusieurs créneaux sont proposés :

- de 13h30 à 14h30 pour les baby's (4 à 6 ans)
- de 14h45 à 16h pour les petits (7 à 12 ans)
- de 16h15 à 18h pour les plus de 13 ans.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 17 octobre inclus (60€ pour l'année).
L'association vous offre deux cours d'essai.
Renseignements au 06 21 57 89 35.

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

EXPRESSION
LIBRE

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

IGNORANCE ET AMATEURISME

La tribune de septembre de l'opposition municipale est un véritable florilège d'approximations et d'inexactitudes.

Des précisions et corrections s'imposent donc naturellement.

Non, la Ville de La Madeleine n'a jamais emprunté pour la création de la Chaufferie Huet.

N'en déplaise à l'opposition, la Ville n'emprunte pas systématiquement pour mener à bien les projets qu'elle porte.

D'ailleurs, dans son dernier rapport sur la gestion de notre commune, la Chambre Régionale des Comptes a relevé que « le recours à l'emprunt a constitué une variable d'ajustement qui a permis à la collectivité d'avoir un niveau d'endettement maîtrisé ». L'opposition a déjà fait savoir en Conseil Municipal qu'elle ne partageait pas cet objectif d'endettement maîtrisé. Dont acte.

Non, les Plans Pluriannuels d'Economies (P.P.E.) ne constituent pas une « spécificité madeleinoise ». La Ville du Havre a été la première à initier un P.P.E. et bien d'autres communes s'en sont inspirées depuis.

Non, les P.P.E. ne se matérialisent pas par la vente « des bijoux de famille ». Ils s'appuient sur la recherche d'économies, la maîtrise de la masse salariale, la stabilité des dépenses de fonctionne-

ment et un niveau moyen annuel d'investissement de 5 millions d'euros, dont 2 millions consacrés à la transition écologique.

Non, La Madeleine ne manque pas de projets d'envergure, à commencer par ceux qui constituent « le carré magique écologique ».

A moins que l'opposition ne considère pas la transition écologique comme un « projet d'envergure », ce qui est parfaitement son droit. Dont acte là aussi.

Non, le projet de transformation de la place du Marché en « Cœur de Ville » n'a pas été lancé en 2018.

C'est un projet qui a été amorcé initialement dans le cadre d'une Commission Extra-Municipale associant des habitants et qui s'est ensuite nourri d'un appel à idées ouvert à la population et enfin d'une consultation directe de celle-ci.

Là aussi, l'opposition a évidemment le droit d'estimer que ces étapes participatives étaient du temps perdu.

Nous pensons pour notre part tout le contraire.

Quant à savoir comment notre majorité entend investir pour la Ville et ses habitants dans les années à venir, il suffit pour ce faire de se référer à notre projet de mandat et à son expression au travers du Plan Pluriannuel d'Investisse-

ments récemment adopté en Conseil Municipal.

Finalement, les approximations et inexactitudes de l'opposition traduisent, une fois de plus, son amateurisme et son ignorance tant des sujets madeleinois que de la gestion municipale.

ENGAGEMENTS PRIS, ENGAGEMENTS TENU (1)

Le prochain Conseil Municipal du mois d'octobre sera à nouveau l'occasion de concrétiser notre projet de mandat 2020-2026.

Se trouvent ainsi notamment inscrits à l'ordre du jour : le passage du coût de la carte-résident à 1€ symbolique pour les foyers s'engageant à ne posséder qu'un seul véhicule, l'instauration d'une aide financière à l'installation de dispositifs de sécurité à domicile, ou encore l'élaboration d'un nouveau Plan de Propreté Urbaine.

Au fil des conseils municipaux, c'est La Madeleine que nous aimons qui se décide et se dessine.

ENGAGEMENTS PRIS, ENGAGEMENTS TENU (2)

Peut-être avez-vous déjà reçu, ou êtes sur le point de recevoir, votre avis d'imposition à la taxe foncière 2021.

De prime abord, sa lecture a de quoi in-

terpeller ses redevables.

En effet, alors que notre programme 2020-2026 repose notamment sur l'engagement d'un gel des taux des impôts locaux sur la durée du mandat, le taux communal affiché sur l'avis 2021 de la taxe foncière s'élève à 44,23% contre 24,94% en 2020. Il ne faut y voir pourtant que le résultat de la fusion du taux communal, qui ne change pas, avec le taux départemental qui est transféré à la commune.

Cette ingénierie fiscale a été instituée par l'Etat pour compenser la perte de recettes que constitue pour les communes la disparition de la taxe d'habitation.

Concrètement, ce dispositif ne vient donc en rien contredire le gel des taux annoncé.

Engagement pris, engagement tenu.

**“La Madeleine que nous aimons”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Les confinements successifs ont remis à l'ordre du jour la question de la taille des nouveaux logements. À Lille, la mairie privilégie le confort individuel et la qualité de vie des occupants en imposant au minimum des T2 de 45m² et T3 de 65m². À La Madeleine, le projet Bouygues Sensorium du Tir à l'Arc prévoit des logements de T3 de 57,3 m² et rien ne garantit qu'ils seront moins chers qu'à Lille. Encore un point important oublié dans le cahier des charges...

Alors que les indicateurs de la biodiversité et du réchauffement climatique sont au rouge, ce même projet Sensorium va

conduire à l'abattage de 38 arbres adultes, grands et sains, en oubliant qu'un vieil arbre coupé ne vaut pas un jeune arbre replanté. La loi du 20 juillet 2018 qui préserve (normalement) les alignements des arbres aurait-elle été ignorée ?

Et que deviendront les hauts peupliers qui longent l'ancien Silliam (ex-terrains de sport à La Nouvelle Madeleine) ? Il y a là, à la frontière de Lille, des espaces verts «trame verte», des lieux de pratique de sports, un écran végétal contre le bruit et la pollution, des capteurs de carbone, des refuges pour oiseaux, des îlots de fraîcheur naturels...

Or, ces terrains, qui appartiennent à la ville de Lille mais sont situés sur notre commune, sont destinés à être rendus constructibles.

La densification des villes doit s'associer à des exigences de qualité : des réseaux de transport collectifs et doux plus présents pour éviter la saturation des axes routiers, une politique de densification efficace en matière de cadre de vie ne pouvant passer que par une réduction du trafic individuel en automobile, une politique ambitieuse de développement des petits commerces de proximité accessibles hors voiture et des espaces publics de qualité pour fa-

voriser le vivre ensemble, des arbres et des espaces verts pour éviter la surchauffe urbaine, etc.

La Madeleine se densifie, l'enjeu est de taille. La transition écologique ne se résume pas à des panneaux solaires mais bien à l'exigence de penser notre ville dans son ensemble pour qu'elle soit plus durable.

www.agir-avenir.org
facebook.com/agiravenir59
contact@agir-avenir.org

“Agir pour l'avenir”

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS



Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés

les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les horaires de sorties des poubelles :

- la veille à partir de 20h, lorsque la collecte est antérieure à 9h
- et le jour même lorsque l'heure de collecte est comprise entre 9h et 19h.

Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 20h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775.

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ?
Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771
(accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).

Dans votre boîte aux lettres !

Depuis le mois de septembre, votre magazine municipal est distribué par les agents municipaux et non plus par un prestataire extérieur. Les agents s'assureront chaque mois de sa distribution dans vos boîtes aux lettres (10 magazines par an, un magazine pour janvier/février, un pour juillet/août).



Le recensement se fait en mairie, au service État civil, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans. Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements auprès du service état civil au 03 20 12 79 77

Pharmacie de garde

Pour connaître le service de pharmacie de garde les nuits, jours fériés et week-end, il convient d'appeler la Police Nationale au 17 ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25. **Vous pouvez également vous connecter au site Servigardes des pharmaciens : <https://www.servigardes.fr/>**

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Bérénice LAMOUR, le 29/07 - Tom PAUMIER, le 02/08 - Raphaëlle ROCHE, le 04/08 - Louise BIGO ASSAMOÏ, le 08/08 - Alba HITTIER, le 10/08 - Abibatou DIOP, le 13/08 - Thaïs CASTELEYN, le 14/08 - Hafsa BARZOUZ, le 15/08 - Rosaly CROES, le 15/08 - Mya CROES, le 15/08.

LES MARIAGES

Marie-Charlotte CHOPIN et Arnaud ALAMARTINE, le 21/08.

LES DÉCÈS

Jeannine LEJEUNE veuve FAUQUET, le 04/08 - Marlène MARTY, le 04/08 - Sylviane SEIB veuve CERF, le 11/08 - Suzy DEMEESTERE veuve VERCRUYSSSE, le

13/08 - Annick GUILLAUME veuve CAMBIER, le 14/08 - Henri DUBUS, le 16/08 - Jacques DÉPLANQUE, le 19/08 - Edmonde MERCIER épouse DERETZ, le 21/08 - Madeleine BRET, le 28/08 - Christian RICHARD, le 28/08.



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Lille-Douai



LA DÉCLARATION DE NAISSANCE, UN JEU D'ENFANT !

DÉCLAREZ VOTRE NOUVEAU-NÉ EN LIGNE

Connectez-vous à votre compte ameli dès la naissance de
votre enfant, rubrique «Mes démarches»,
service «Naissance de mon enfant» et laissez vous guider.

DEVIENS CE QUE TU ES !



Hombeline CLAIR

Conseillère en Orientation Scolaire

Bilans personnalisés, inscriptions Parcoursup, oraux

Lille & Métropole (59)

06 81 77 51 08 - hombeline.clair@tonavenir.net



WWW.TONAVENIR.NET



Passez au vrac ! dont du BIO

VOICI UN COUP DE POUCE
POUR FAIRE
VOS COURSES EN VRAC



+ de 750 produits

Epicerie Salée, Sucrée,
Droguerie, Hygiène, Animalerie

day by day

Mon épicerie en vrac

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h **NON-STOP !**
Le dimanche de 9h30 à 13h (Uniquement quartier Wazemmes)

105 rue Esquermoise
à Lille, quartier Vieux-Lille

384 rue Léon Gambetta
à Lille, quartier Wazemmes

29 place de la République
à Croix, Centre Ville

AlicedaybydayLille
 day_by_day_lille
 daybyday-shop.com

SAINT-MAUR



IMMOBILIER

03 20 138 138



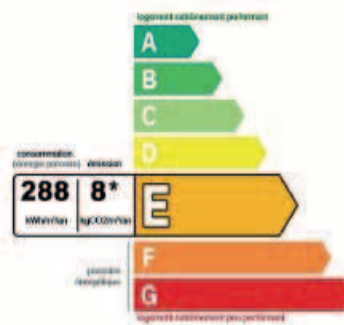
EXCLUSIVITE A VENDRE !

La Madeleine - Grand boulevard

Rare immeuble de rapport face à l'arrêt de tramway Botanique.

4 studios loués en meublé formant 1 lot.

Prix : 399 000 € FAI



Non contractuel.